

Discriminations

Yaël Brinbaum *, *Christelle Hamel* **, *Jean-Luc Primon* ***,
Mirna Safi ****, *Patrick Simon* **

Plusieurs dimensions sont associées à l'expérience directe des discriminations rapportée par les enquêtés – ce qui a déjà fait l'objet d'une publication – et sont abordées dans l'enquête. Il s'agit tout d'abord des opinions sur l'existence de discriminations : celles liées au genre sont de fait moins reconnues que celles liées à l'origine ou à la couleur de peau. L'importance accordée aux différents motifs de discrimination varie également lorsque l'on se place du point de vue de l'expérience des personnes discriminées. Là encore, l'origine et la couleur de peau sont les principales raisons invoquées, avant le sexe, l'âge ou la religion. Mais l'expérience des discriminations se construit d'abord par l'exposition aux préjugés et aux stéréotypes. La référence aux origines dans les interactions et relations quotidiennes contribue au sentiment d'une évocation péjorative de l'altérité. Celle-ci est fréquemment rapportée par les immigrés et les descendants d'immigrés, les plus exposés étant les personnes originaires d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est. À un degré plus élevé vient l'expérience du racisme. Comme pour les discriminations, ce sont les descendants d'immigrés plutôt que les immigrés qui signalent le plus souvent des expériences de racisme. La couleur de peau joue dans le racisme un rôle déterminant : les descendants d'immigrés d'Afrique sahélienne ou de natifs d'un DOM en sont les principales victimes.

1 | Représentations des discriminations

Si depuis une dizaine d'années la question des discriminations est largement débattue dans la société française, très rares sont les statistiques fiables qui permettent de quantifier le degré de conscience des Français quant à l'existence des traitements discriminatoires. L'enquête *Trajectoires et Origines* permet d'apporter des éclairages sur cette question. Les enquêtés sont en effet interrogés sur leur perception de deux types de discriminations : celles qui se produisent à l'encontre des femmes et celles

* Université de Bourgogne, chercheure à l'IREDU, INED.

** INED.

*** Université Nice Sophia Antipolis (UNS), URMIS.

**** Sciences Po, OSC, CNRS et LSQ, CREST, INSEE.

liées à l'origine ou à la couleur de la peau ⁽¹⁾.

Les hommes et les femmes de la population majoritaire sont respectivement 53 % et 60 % à déclarer que des personnes sont « souvent » discriminées en France en raison de leur origine ou de leur couleur de peau (tableau 1). Les immigrés sont quant à eux respectivement 42 % et 43 % à partager cette conviction. Le fait discriminatoire semble ainsi plus reconnu en France par la population qui n'y est *a priori* pas directement confrontée. Ces écarts pourraient provenir de différence dans le profil des populations. On sait que la sensibilité aux questions de discriminations est en effet très corrélée avec l'âge, le diplôme et le statut social de l'individu ⁽²⁾. Mais les immigrés se montrent moins convaincus de l'existence de discrimination après le contrôle des principales variables sociodémographiques. Est-ce parce que leur situation leur paraît toujours plus favorable que celle qu'ils connaîtraient dans leur pays d'origine ? Ou est-ce une forme de déni inconscient de la position subalterne de migrant qui fonctionnerait comme une sorte d'auto-défense face aux discriminations ? Autre différence de déclarations : alors que les hommes dans la population majoritaire se montrent moins sensibilisés que les femmes, l'écart de genre disparaît pour les immigrés.

Tableau 1 - Représentation des discriminations de genre et d'origine selon le lien à la migration et le sexe (%)

	Discriminations liées à l'origine ou à la couleur de la peau		Discrimination à l'encontre des femmes		Effectifs non pondérés	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ensemble des immigrés	42	43	16	19	2921	3447
Descendants de deux parents immigrés	55	59	24	31	2172	2453
Descendants d'un seul parent immigré	58	62	30	33	1693	1790
Population majoritaire	53	60	27	29	2088	2293
Ensemble de la population métropolitaine	53	58	26	28	8874	9983

Source • Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008.

Champ • Population âgée de 18 à 50 ans.

Lecture • 42 % des hommes immigrés optent pour la modalité « souvent » dans leur réponse à la question sur leur perception des discriminations liées à l'origine ou la couleur de la peau en France.

C'est bien entendu face aux discriminations de genre que l'on attend des différences selon le sexe. Or les écarts observés pour la population majoritaire sont moins accusés : 27 % des hommes et 29 % des femmes considèrent que les discriminations de genre se produisent souvent. Si les écarts entre hommes et femmes sont comparables pour les immigrés, le niveau de sensibilité devient très bas : il est de 16 % pour les hommes et 19 % pour les femmes. Là encore, les différences entre immigrés et population majoritaire restent significatives après le contrôle de variables sociodémographiques. Si la conception traditionnelle du rôle de la femme dans certaines sociétés d'origine est une piste d'interprétation de ce résultat, elle doit être nuancée par le fait que, comme le montrent certains travaux américains, cette question n'a

(1) Les deux questions sont formulées comme suit : « Par rapport aux hommes, pensez-vous qu'en France les femmes subissent des traitements inégalitaires ou des discriminations ? », « Pensez-vous qu'en France certaines personnes subissent des traitements inégalitaires ou des discriminations à cause de leurs origines ou de leur couleur de peau ? ». Les modalités de réponses proposées aux deux questions sont : « souvent », « parfois », « jamais », « refus de réponse » ou « ne sait pas ».

(2) Bobo L. D., Fox C., 2003, « Race, Racism, and Discrimination: Bridging Problems, Methods, and Theory in Social Psychological Research », *Social Psychology Quarterly*, 66(4), p. 319-332.

pas toujours le même sens pour tous les groupes. Les réponses des individus sont d'ailleurs très sensibles à la formulation de la question sur les inégalités hommes/femmes⁽³⁾.

Les descendants d'immigrés ont une perception des discriminations globalement proche de celle de la population majoritaire (voire un peu plus intense). Les descendants de couples mixtes se montrent plus sensibilisés, ce qui s'explique en partie par leur niveau d'éducation plus élevé. Ce résultat fait aussi écho aux études qui montrent que les descendants de couples mixtes ressentent encore plus que ceux dont les deux parents sont immigrés l'injustice des comportements discriminatoires liés à l'origine⁽⁴⁾. Enfin, comme c'est le cas pour la population majoritaire, les descendantes d'immigrés sont plus sensibles aux questions des inégalités de traitements, qu'elles soient ethno-raciales ou sexuelles, que leurs homologues masculins.

2 | Une expérience des discriminations dominée par l'origine et la couleur de peau

La perception reflète-t-elle l'expérience personnelle du phénomène ? L'enquête recueille l'expérience directe des discriminations avec une question sur les « traitements inégalitaires ou des discriminations » subies au cours des cinq dernières années. Forcément subjectives, les réponses reflètent l'expérience auto-reportée, quels qu'en soient les motifs. Les enquêtés devaient ensuite indiquer dans une liste de onze motifs une ou plusieurs raisons ayant été à l'origine, selon eux, de ces discriminations.

La discrimination au cours des cinq dernières années est reportée par 14 % des personnes âgées de 18 à 50 ans. C'est une expérience plus épisodique (« parfois ») que régulière (« souvent »). Les descendants de deux parents immigrés, plus que les immigrés, témoignent d'une plus grande fréquence de discrimination, tandis que les descendants de parents mixtes se situent dans une position intermédiaire. Et parmi les immigrés et descendants d'immigrés, les originaires d'Afrique subsaharienne, du Maghreb, et dans une moindre mesure de Turquie et d'Asie du Sud-Est rapportent plus que les autres des expériences de discrimination. Ces résultats sont confirmés une fois contrôlées les caractéristiques sociodémographiques, ce qui nous a fait écrire que les discriminations sont essentiellement l'affaire de minorités visibles⁽⁵⁾. Sachant que ces déclarations portent sur l'ensemble des motifs de discrimination, et pas uniquement sur les discriminations ethniques ou raciales, observe-t-on des variations sensibles entre groupes selon les motifs invoqués ?

Malgré la possibilité de mentionner plusieurs motifs, 63 % des personnes n'en citent qu'un seul, 23 % deux motifs et 8 % trois ou plus. Près de la moitié des immigrés et 46 % des descendants d'immigrés donnent deux motifs ou plus. La pluralité de motifs provient de combinaisons plus fréquentes entre les motifs d'origine et un ou plusieurs autres, ce qui ne se retrouve pas pour la population majoritaire. Pour l'ensemble de la population (tableau 2), les principaux motifs évoqués sont l'origine ou la nationalité (37 %) et la couleur de la peau (20 %), puis le sexe (17 %) et l'âge (12 %). Le quartier et la tenue vestimentaire, l'accent, la religion ou la situation familiale sont plus subsidiaires, mais peuvent prendre de l'importance pour certaines

(3) Kane E. W., 2000, « Racial and Ethnic Variations in Gender-Related Attitudes », *Annual Review of Sociology*, 26, p. 419-439.

(4) Rumbaut R., 1994, « The Crucible within : Ethnic Identity, Self-Esteem, and Segmented Assimilation among Children of Immigrants », *International Migration Review*, 28, 4, p. 748-794.

(5) Beauchemin C., Hamel C., Lesné M. et Simon P., 2010, « Les discriminations : une question de minorités visibles », *Population & Sociétés*, n°466.

Tableau 2 - Motifs de discrimination évoqués selon l'origine détaillée (en %)

	Âge	Sexe	Couleur de peau	Origines	Quartier	Accent	Religion	Look	Situation familiale	Effectifs non pondérés
Pays ou département de naissance des immigrés ou natifs d'un DOM										
DOM	11	5	78	34	6	14	6	8	3	168
Algérie	6	2	14	85	8	10	8	4	3	192
Maroc et Tunisie	6	5	24	87	3	8	12	3	1	273
Afrique sahélienne	2	3	81	52	3	16	3	1	2	240
Afrique guinéenne ou centrale	2	2	86	44	3	9	1	1	3	310
Asie du Sud-Est	3	6	25	73	5	20	0	0	3	95
Turquie	3	3	6	77	7	20	13	7	1	166
Portugal	4	8	2	51	3	14	5	9	18	37
Autres pays de l'UE27	4	18	3	72	12	20	1	9	6	97
Autres pays	3	5	38	64	5	22	2	3	1	236
Ensemble des immigrés	4	5	34	70	5	14	6	4	3	1668
Pays ou département de naissance des parents des descendants d'immigrés ou natifs d'un DOM										
DOM	14	9	81	28	12	3	1	10	2	243
Algérie	7	6	20	83	11	4	15	6	3	504
Maroc et Tunisie	9	7	31	80	18	3	23	8	3	423
Afrique sahélienne	10	7	87	43	16	10	6	11	1	210
Afrique guinéenne ou centrale	11	6	89	46	18	3	4	6	1	153
Asie du Sud-Est	22	14	38	64	12	6	1	8	5	159
Turquie	15	4	5	75	14	4	14	6	0	143
Portugal	13	18	14	44	6	7	3	10	6	105
Espagne et Italie	15	24	9	26	11	4	2	6	7	155
Autres pays de l'UE27	12	24	7	26	7	6	12	8	3	64
Autres pays	12	12	44	54	15	3	6	11	6	156
Ensemble des descendants d'immigrés	10	10	28	65	13	4	13	8	4	2502
Population majoritaire	16	24	8	18,5	6	4	3	11	9	356
Ensemble de la population métropolitaine	12	17	20	39	8	6	5	9	7	4487

Source • Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.

Champ • Individus âgés de 18 à 50 ans ayant déclaré avoir vécu une discrimination au cours des 5 dernières années.

Lecture • Interrogés sur les motifs de discrimination, 78% des natifs d'un DOM citent la couleur de la peau, 34% les origines et 11% l'âge.

Notes • Plusieurs réponses étant possibles, les pourcentages sont supérieurs à 100. Le motif le plus cité par chacune des sous-populations est indiqué en rouge. Les résultats pour les immigrés en provenance d'Espagne ne sont pas présentés en raison des effectifs trop faibles.

Les chiffres en italiques ont été calculés sur un effectif inférieur à 50 personnes et sont donc fragiles.

origines. On observe une certaine spécialisation des motifs par groupes d'origine. La couleur de peau est le motif principal de discrimination cité par les « minorités visibles » : les natifs d'un DOM et les descendants de natifs d'un DOM, les personnes originaires d'Afrique subsaharienne (immigrés ou descendants d'immigrés). L'origine est, quant à elle, le motif principal invoqué par les immigrés en provenance du Maghreb ou originaires d'Asie du Sud-Est et de Turquie.

Si immigrés et descendants d'immigrés évoquent dans des proportions proches l'origine et la couleur de la peau, les premiers mentionnent plus souvent l'accent comme motif de discrimination, et les seconds évoquent le quartier et la façon de

s’habiller. La religion n’est citée comme cause de discrimination que par les originaires de régions où l’islam est dominant, et plus souvent par les descendants d’immigrés que par les immigrés. Les discriminations liées au genre ne sont citées significativement que par les groupes n’ayant pas évoqué l’origine ou la couleur de peau, et en particulier la population majoritaire (24 %). Il en va de même pour l’âge qui est plutôt relevé par les descendants d’immigrés et la population majoritaire.

3 | Subir le renvoi aux origines

Avant de se traduire en actes, les discriminations se construisent sur la stigmatisation des populations, à travers la circulation de stéréotypes et de préjugés. Ces stéréotypes et préjugés sont le plus souvent étudiés du point de vue des représentations de ceux qui les mobilisent, plus rarement du point de vue de ceux qui les subissent. Plusieurs questions traitent de cette dimension dans l’enquête *Trajectoires et Origines* et nous en avons retenu deux qui sont en lien avec la formation de l’expérience et du sentiment discriminatoires : la fréquence de questions concernant les origines au cours de la vie quotidienne⁽⁶⁾, et le fait de ne pas se considérer « vu comme Français »⁽⁷⁾.

De façon prévisible, la population majoritaire est peu concernée par ces références aux origines, alors que les immigrés les vivent de façon relativement insistante (62 % parfois ou souvent, tableau 3). En dépit de leur naissance en France métropolitaine, les descendants de deux parents immigrés vivent une situation assez proche (58 %). L’expérience semble s’atténuer pour les descendants de couples mixtes, mais cela est essentiellement dû à la forte présence parmi eux de descendants d’immigrés européens qui sont moins exposés au renvoi aux origines. En effet, la prise en compte des origines détaillées confirme que les écarts entre immigrés et descendants de même origine sont faibles, voire que les descendants témoignent d’une plus grande saillance de leur origine pour leurs interlocuteurs, et que la mixité des parents ne met pas à l’abri des questions sur l’origine. Les originaires d’Afrique subsaharienne (immigrés et descendants confondus) sont les plus exposés (près de 80 % d’entre eux entendent souvent ou parfois parler de leurs origines) avec les originaires d’Asie du Sud-Est (autour des 2/3).

L’évocation des origines se fait un peu moins insistante tout en restant relativement fréquente pour les originaires d’un DOM, du Maghreb et de Turquie (60 %). Les origines des descendants d’immigrés d’Europe du Sud passent plus inaperçues et sont plus rarement évoquées.

Tableau 3 - Fréquence de questions au sujet de l’origine selon le lien à la migration

	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Total
Immigrés	32	30	27	11	100
Descendants de deux parents immigrés	27	31	28	14	100
Descendants de couples mixtes	20	24	25	31	100
Population majoritaire	5	12	20	63	100
Ensemble de la population métropolitaine	10	78	6	6	100

Source • Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008.

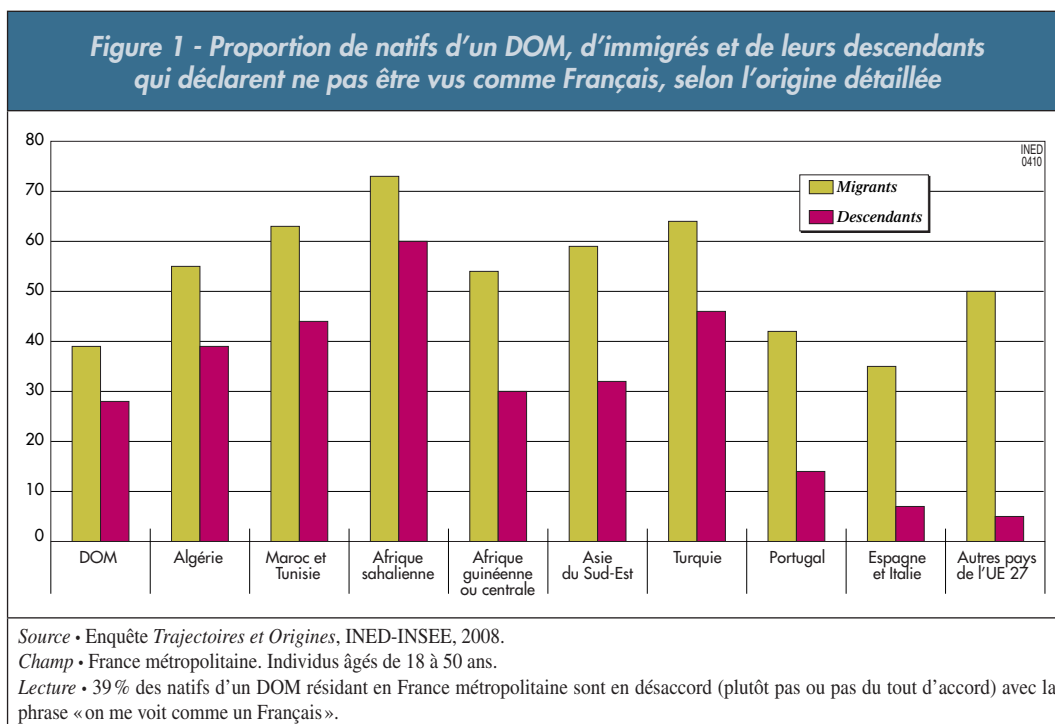
Champ • France métropolitaine. Individus âgés de 18 à 50 ans.

Lecture • 32 % des immigrés résidant en France métropolitaine disent qu’on leur parle souvent de leurs origines dans la vie quotidienne.

(6) La question est : « Dans la vie quotidienne, à quelle fréquence vous demande-t-on vos origines ? »

(7) La question est : « On me voit comme un Français », avec des réponses variant de « tout à fait d’accord » à « pas du tout d’accord ».

Ces rappels quotidiens d'altérité contribuent au sentiment d'être perçu comme un étranger. À l'affirmation « on me voit comme un Français », 58 % des immigrés répondent par la négative. Plus surprenant, la moitié de ceux qui sont devenus Français partagent ce sentiment. Les descendants d'immigrés, bien que de nationalité française, sont encore 37 % à ne pas se sentir véritablement reconnus, perception bien différente pour les descendants de couples mixtes (11 %). Le rôle joué par la visibilité, au sens du phénotype, de l'apparence ou du nom et prénom semble décisif notamment pour les descendants d'immigrés. L'importance des écarts entre les descendants d'immigrés d'Europe du Sud et ceux d'immigrés d'Afrique sahélienne, du Maghreb ou de Turquie témoigne de la fragilité de la reconnaissance de l'appartenance nationale⁽⁸⁾. Si l'origine détermine principalement le sentiment de ne pas être reconnu comme Français, celui-ci est également sensible au niveau de diplôme et à la catégorie socioprofessionnelle : les diplômés du supérieur et les cadres, toutes choses égales par ailleurs, « font plus » Français que les autres.



4 | L'expérience du racisme

Les discriminations fondées sur l'origine réelle ou supposée et sur la couleur de peau ne recouvrent pas exactement les mêmes expériences que le racisme ordinaire, même si elles prennent place dans un contexte social plus global de stigmatisation et d'hostilité envers les minorités racialisées ou ethnicisées. En complément des questions relatives aux discriminations, l'enquête enregistre l'expérience directe de racisme en demandant aux enquêtés s'ils ont été au cours de leur vie « la cible d'insultes, de propos ou d'attitudes racistes en France métropolitaine » et, lorsque cela

(8) Ribert E., 2006, *Liberté, égalité, carte d'identité : les jeunes issus de l'immigration et l'appartenance nationale*, Paris, La Découverte.

ne leur est pas arrivé, s'ils pensent que cela pourrait se produire. Le tableau 4 permet de comparer l'expérience du racisme et le sentiment d'y être exposé sans en avoir fait l'expérience.

Comme pour les discriminations, les immigrés déclarent un peu moins souvent que les descendants d'immigrés une expérience raciste au cours de leur vie (32 % contre 36 %). Les écarts entre immigrés et descendants sont particulièrement prononcés pour les originaires d'Asie du Sud-Est et de Turquie, et dans une moindre mesure pour les originaires du Maghreb. Les personnes ayant un lien avec l'Afrique subsaharienne ou un DOM, qu'elles-mêmes ou leurs parents y soient nées, déclarent plus fréquemment avoir vécu une expérience raciste et sont les moins nombreuses à ne pas avoir le sentiment d'y être exposées. Elles rapportent ces expériences ra-

Tableau 4 - Expérience du racisme vécu par les immigrés, les natifs d'un DOM et leurs descendants (%)

	À vécu une situation raciste	N'a pas vécu de situation raciste mais s'y sent exposé	Ne se sent pas exposé au racisme et n'a pas vécu de situation raciste	Total	Effectifs non pondérés
Pays ou département de naissance des immigrés ou natifs d'un DOM					
DOM	47	36	17	100	522
Algérie	35	35	30	100	614
Maroc et Tunisie	38	34	28	100	832
Afrique sahélienne	41	38	20	100	509
Afrique guinéenne ou centrale	55	33	12	100	606
Asie du Sud-Est	36	28	36	100	493
Turquie	25	31	43	100	662
Portugal	20	25	55	100	515
Espagne et Italie	27	17	56	100	211
Autres pays de l'UE27	19	17	64	100	522
Autres pays	28	26	45	100	921
Ensemble des immigrés	32	29	39	100	5 885
Pays ou département de naissance des parents des descendants d'immigrés ou natifs d'un DOM					
DOM	52	28	20	100	616
Algérie	49	31	20	100	1 247
Maroc et Tunisie	50	28	22	100	1 079
Afrique sahélienne	58	31	12	100	461
Afrique guinéenne ou centrale	60	25	15	100	322
Asie du Sud-Est	53	26	21	100	546
Turquie	44	32	25	100	427
Portugal	28	26	46	100	892
Espagne et Italie	21	19	60	100	1 617
Autres pays de l'UE27	21	20	59	100	622
Autres pays	38	24	38	100	553
Ensemble des descendants d'immigrés	36	25	39	100	8 110
Population majoritaire	16	23	61	100	3 186
Ensemble de la population métropolitaine	19	23	58	100	18 864

Source • Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008.

Champ • 18-50 ans.

Lecture • 47 % des personnes nées dans un DOM ont déclaré avoir vécu une situation raciste.

Note • Les données présentées excluent les refus de réponse et « ne sait pas », soit 4 % de la population enquêtée.

cistes à leur couleur de peau (près de 95 % d'entre elles ; résultats non présentés), tandis que les originaires du Maghreb sont 80 % à les attribuer à leur origine ou à leur nationalité, et 35 % environ à leur religion ou à leur nom. La couleur de peau, puis l'origine et la religion, constituent les principales sources de stigmatisation qui exposent au racisme dans la société française. Enfin, 16 % des personnes de la population majoritaire déclarent avoir vécu une situation raciste et près de 40 % parmi elles déclarent la couleur de peau comme motif probable de l'expérience raciste vécue. Ces déclarations appellent des analyses approfondies pour en expliquer les déterminants.